



SCoT Est Cantal

Le Schéma de Cohérence Territoriale
(SCoT) de l'Est Cantal

Préparer le territoire de demain

Le SCoT est un document d'urbanisme, qui a pour objectif d'harmoniser et de coordonner les projets communaux et intercommunaux à l'échelle d'un ou plusieurs bassins de vie.

Il définit des orientations pour répondre aux questions de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services, dans un environnement préservé et valorisé.

Cadre général des futurs documents d'urbanisme du territoire, le SCoT traduit une vision partagée et cohérente en matière d'aménagement et de développement durable.

Depuis le 9 juin 2017, le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale Est Cantal a été modifié pour s'adapter aux évolutions des intercommunalités et comprend les deux nouvelles communautés de communes Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté. Ce périmètre s'étend sur 2400 km² et comprend 92 communes, habitées par 38000 habitants.

contacter

Marie-Aimée LEMARCHAND

Chargée de mission SCoT

Village d'entreprises du Rozier-Coren
15 100 Saint-Flour

04 71 60 71 79

scot@sytec15.fr

Consulter le SCoT

www.sytec15.fr